Licitation entre concubin délai ?

Par ansoph

dans le cas d'une licitation entre concubins, y a t il un délai à respecter pour le concubin attributaire, une fois l'attestation du notaire reçue, pour lui prouver au notaire qu'il a obtenu son prêt ?

Par ESP

B O N J O U R
Croyez vous que cette manière de poser une question peut inciter à répondre ?